



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-42

L'an deux mille vingt,
Le 29 juin à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : 21 juin 2021
Date d'affichage : 21 juin 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, David NOËL, Bernard MOUSSAY, Émilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylviane CORNET, Tatiana LECUYER, Marie-Françoise LECAILLE, Julien DIEU, Valérie DELATTRE.

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT
- Alain FIX donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Betty BONNAFOUS
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Emilie LISSE

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Françoise LECAILLE est nommée secrétaire de séance.

Demande de subvention au ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports dans le cadre du plan de relance – continuité pédagogique
Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Monsieur le Maire

Informe l'assemblée que le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, dans le cadre du plan de relance, a mis en place un appel à projets qui vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Le plan de relance couvre 70 % de la dépense engagée.

Le montant total de l'équipement numérique pour les classes de l'école des poètes s'élève à 6 310 € TTC (5 258.33 € HT)

Soit :

- Une subvention – volet équipement – socle numérique de base de 4
- Une subvention – volet services et ressources numériques de 890 €

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2021

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-210209080-20210629-2021_42-DE

Propose à l'assemblée :

- **De solliciter** le ministère de l'Éducation nationale pour ces subventions indiquées ci-dessus dans le cadre du plan de relance.
- **De lui donner l'autorisation** d'engager toutes les démarches et de signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention ci-dessus mentionnée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne, le 29 juin 2021

Le Maire



Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le : 02 JUIL. 2021

J. Jarry
Jean-Michel DEGREMONT



REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2021

Application agréée E-legalite.com